

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15/12/2020
COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur Olivier DOSNE, Maire, qui procède à l'appel des membres présents, et constate que le quorum est atteint.

1 . Désignation du secrétaire de séance

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Désigne Monsieur Destouches comme secrétaire de séance.

2 . Approbation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2020

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Approuve le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2020.

3 . Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Adopte le règlement intérieur du conseil municipal.

4 . Modification du nom des commissions municipales permanentes

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Modifie la dénomination des commissions municipales permanentes, créées par la délibération n°8 du 4 juillet 2020, ainsi :

- la commission « Urbanisme et cadre de vie » devient la commission « Transition écologique, urbanisme et mobilité »,
- la commission « Enfance » devient la commission « Enfance et jeunesse ».

5 . Composition des commissions municipales permanentes

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Vote à main levée, décidé à l'unanimité pour la désignation des membres de chacune des commissions suivantes :

Commission « Finances, solidarités et sécurité »

Nom et prénom
Monsieur Francis SELLAM
Monsieur Stephan SILVESTRE
Monsieur Jérôme TAGNON
Monsieur Laurent OTTAVI
Madame Chantal DURAND

Madame Carine HAHN
Madame Stéphanie BRANCO
Madame Laura MANACH
Monsieur Rémi DECOUT
Monsieur Tony RENUCCI
Madame Hélène DANESI

Commission « Transition écologique, urbanisme et mobilité »

Nom et prénom
Monsieur Guillaume LEVANNIER
Monsieur Francis SELLAM
Monsieur Michel DESTOUCHES
Monsieur Laurent OTTAVI
Madame Séverine DOS SANTOS
Madame Laura MANACH
Madame Hélène DECOTIGNIE
Madame Virginie TOLLARD
Monsieur Philippe PLATON
Monsieur Frédéric KLEIN
Madame Hélène DANESI

Commission « Enfance et jeunesse »

Nom et prénom
Madame Virginie TOLLARD
Madame Murielle VILLETELLE
Madame Chantal ALLAIN
Madame Liliane REUSCHLEIN
Madame Corinne FIORENTINO
Monsieur Jean-Pierre AYOUB
Monsieur Brahim BAHMAD
Monsieur Julien KARAM
Madame Sandrine PARIS-PESCAROU
Monsieur Maxence GEORGEAUD
Madame Hélène DANESI

Commission « Culture, sports et animation de la ville »

Nom et prénom
Monsieur Michel DESTOUCHES
Monsieur Jean-Pierre AYOUB
Monsieur Maxime OUANOUNOU

Monsieur Frédéric GOMES
Madame Christelle FORTIN
Madame Séverine DOS SANTOS
Madame Carine HAHN
Madame Stéphanie BRANCO
Madame Sandrine PARIS-PESCAROU
Madame Emilie KLEIN
Madame Hélène DANESI

6 . Création et composition d'une commission municipale « Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal »

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Décide de créer une commission municipale « Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ».

Article 2 : Fixe la composition de la commission municipale « Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal » à huit membres titulaires et huit membres suppléants du conseil municipal dont trois membres de l'opposition aux postes de titulaires et aux postes de suppléants.

Pour : (9)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Contre : (24)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

7 . Mesures tarifaires et remises gracieuses décidées dans le cadre de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de COVID-19

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Fixe la gratuité des redevances d'occupation du domaine public liées aux droits de voirie pour les commerçants (terrasses de café, étals sur la voie publique, etc.) du 31 août 2020 au 16 février 2021.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

8 . Lancement de l'opération « chèques coup de pouce »

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Décide de porter création du fonds communal de relance du commerce local.

Article 2 : Autorise le maire à signer la convention avec un opérateur tiers chargé de la mise en œuvre de l'opération "chèques coup de pouce" subventionnés, et ses éventuels avenants.

Pour : (9)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Contre : (24)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN

(Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

9 . Suppression des frais de représentation du Maire

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Supprime l'indemnité forfaitaire au titre des frais de représentation supportés dans le cadre des fonctions du Maire.

10 . Budget principal de la Commune - Exercice 2020 - Vote de la décision modificative n°1 au Budget 2020

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Adopte par chapitre, la décision modificative n°1 au budget principal de la commune pour l'exercice 2020, ci-annexé, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :

- en dépenses : + 2 638 062,69 €
- en recettes : + 2 638 062,69 €

Dont :

- en section de fonctionnement : + 947 157,24 €
- en section d'investissement : + 1 690 905,45 €

Article 2 : Autorise le Trésorier municipal à procéder à la régularisation des comptes par les opérations suivantes :

Compte débité	Montant	Compte crédité	Montant
28031	1 329 607,01 €	1068	1 329 607,01 €
1068	1 329 607,01 €	28032	1 329 607,01 €

Compte débité	Montant	Compte crédité	Montant
1068	190 992.02 €	2804111	190 992.02 €

Compte débité	Montant	Compte crédité	Montant
28041412	4 730.17 €	1068	8 127.01 €
28041482	3 396.84 €		
1068	8 127.01 €	28041411	8 127.01 €

Compte débité	Montant	Compte crédité	Montant
280422	3 251 272.80 €	1068	3 251 272.80 €
1068	3 251 272.80 €	280421	3 251 272.80 €

Compte débité	Montant	Compte crédité	Montant
281578	28 528.32 €	1068	28 528.32 €
1068	26 169.79 €	281571	26 169.79 €

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (31)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste

"Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (2)

Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

11 . Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2021 - Nouvelles modalités d'amortissement

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Adopte la norme budgétaire et comptable M57 pour le budget principal de la Ville, ainsi que pour ses deux budgets annexes : le cinéma et le port de plaisance.

Article 2 : Conserve et complète les durées d'amortissement conformément au tableau ci-joint pour les amortissements à venir.

Article 3 : Applique la méthode de l'amortissement linéaire au prorata temporis à compter de la date de mise en service pour tous les biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2021, à l'exclusion des biens de faible valeur (montant unitaire inférieur à 1 000 €) qui restent amortis en année pleine et unique.

Article 4 : Applique la méthode de l'amortissement par composants au cas par cas, exclusivement pour les immeubles de rapport et si l'enjeu financier est significatif.

Article 5 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

12 . Fixation du montant total engagé pour l'attribution des subventions pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Fixe à 50 000 € par an le montant des dépenses engagées sur le budget de la ville pour ce dispositif.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

13 . Budget annexe du port - Vote de la décision modificative n°1 au Budget 2020

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Adopte par chapitre, la décision modificative n°1 au budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2020, ci-annexée, arrêtée en mouvements budgétaires à la somme de :

- chapitre 011 (compte 6188) : - 12 450 €
- chapitre 012 (compte 6215) : + 9 000 €
- chapitre 67 (compte 6745) : + 3 450 €

Article 2 : Autorise le Trésorier à procéder à la régularisation des comptes 139141 et 139148 pour un montant de 27 208,08 € par une opération d'ordre non budgétaire selon le schéma suivant :

- compte débité : 1068 et compte crédité : 139141
- compte crédité : 1068 et compte débité : 139148

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (29)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien

KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Abstention : (4)

Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Madame Virginie TOLLARD et Monsieur Frédéric GOMES quittent la salle.

14 . Versement d'acomptes aux associations sur les subventions au titre de l'exercice 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Décide d'allouer, dans le cadre du budget principal de la commune pour l'exercice 2021, les acomptes suivants sur les subventions communales :

- Basket club de Joinville : 7 000 €
- Athlétique Club Paris Joinville : 15 500 €
- Racing club de Joinville : 21 250 €
- Aviron Marne et Joinville : 24 250 €
- La crèche parentale des Petits Pinsons : 21 250 €
- la Maison Kangourou : 72 500 €
- l'AJAD : 14 500 €

Article 2 : Décide d'allouer à l'établissement public communal Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre du budget principal de la commune pour l'exercice 2021, un acompte de 40% de la participation votée en 2020, soit 335 000 €.

Article 3 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pas de participation : (2)

Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous")

Madame Virginie TOLLARD et Monsieur Frédéric GOMES regagnent leur place.

15 . Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, de liquider des dépenses d'investissement du budget principal de la commune avant le vote du budget 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article unique : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant la Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget principal de la commune pour l'exercice 2021, les dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants et à signer tous documents en exécution de la présente délibération :

Budget principal	Crédits ouverts en 2020	Montant maximum d'engagement pouvant être autorisé	Montant d'engagement maximum proposé
Chapitre 20 – Immobilisation incorporelles	1 022 964,47 €	255 741 €	255 741 €
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées	461 763,60 €	115 440 €	115 440 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	5 043 134,02 €	1 260 783 €	1 260 783 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	4 186 346,10 €	1 046 586 €	1 046 586 €

Pour : (29)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DANESI (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Abstention : (4)

Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

16 . Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, de liquider des dépenses d'investissement du budget annexe du cinéma avant le vote du budget 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget annexe du Cinéma pour l'exercice 2021, les dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants et à signer tous le documents en exécution de la présente délibération :

Budget annexe du cinéma	Crédits ouverts en 2020	Montant maximum d'engagement pouvant être autorisé	Montant maximum d'engagement proposé
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	50 504,41 €	12 626 €	12 626 €

17 . Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'engager, de liquider des dépenses d'investissement du budget annexe du port de plaisance avant le vote du budget 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article unique : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget annexe du Port de plaisance pour l'exercice 2021, les dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants et à signer tous le documents en exécution de la présente délibération :

Budget annexe du Port de Plaisance	Crédits ouverts en 2020	Montant maximum d'engagement	Montant maximum d'engagement
------------------------------------	-------------------------	------------------------------	------------------------------

		pouvant être autorisé	proposé
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	62 968,68 €	15 742 €	15 742 €

Pour : (29)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DANESI (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Abstention : (4)

Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

18 . Communication sur le bilan annuel des recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) formulés au titre du contrôle du stationnement payant durant l'année 2019

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article Unique : Prend acte de la communication sur le bilan annuel des recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) formulés au titre du contrôle du stationnement payant durant l'année 2019.

19 . Allongement de paiement du FPS minoré

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1er : Décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2021, le Forfait Post-Stationnement (FPS) sera minoré à 20€ si son règlement s'effectue sous 96h (4 jours) à partir l'apposition du FPS.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

20 . Convention avec l'ANTAI

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1er : Approuve le projet de convention relative à la mise en œuvre du Forfait Post Stationnement

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à signer la convention « cycle complet » relative à la mise en œuvre du Forfait Post Stationnement avec l'ANTAI et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

21 . Convention d'affectation de l'excédent de liquidation de l'Office public de l'habitat de Joinville-le-Pont

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Approuve la convention d'affectation du boni de liquidation de l'OPH de Joinville-le-Pont à conclure avec l'État et autorise le Maire à la signer.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer cette convention et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

Article 3 : Approuve le projet de construction de 166 logements à l'angle des rues Barbusse et Espérance et autorise le versement de 6 924 276 euros à Logirep au titre du boni de liquidation.

Article 4 : Approuve le projet de construction d'un centre d'hébergement d'urgence de 30 logements (60 places) à l'angle des rues Barbusse et Espérance et autorise le versement de 1 089 598 euros à Logirep au titre du boni de liquidation.

Article 5 : Approuve le projet de construction de 59 logements 25 rue Eugène Voisin et autorise le versement de 2 726 393 euros à Logirep au titre du boni de liquidation.

Article 6 : Approuve le projet de réhabilitation de la résidence Espérance et autorise le versement de 1 141 940 euros à Logirep au titre du boni de liquidation.

Pour : (32)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Contre : (1)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement)

22 . Désignation d'un gérant pour la Société Garage Nautique de l'Horloge

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Désigne, en tant qu'associé unique, Olivier DOSNE, Maire de Joinville-le-Pont, comme gérant de la SARL « Garage Nautique de l'Horloge » jusqu'à sa dissolution.

Article 2 : Décide la dissolution de la SARL « Garage Nautique de l'Horloge », par suite de la réunion de la totalité des parts dans la même main, à savoir la Commune de Joinville-le-Pont, associée unique.

Article 3 : Habilité Olivier DOSNE pour effectuer, ou faire effectuer par un formaliste, toutes les formalités nécessaires à la dissolution, notamment établir la déclaration de dissolution de la société au greffe du Tribunal et signer tous les documents et actes nécessaires à l'accomplissement des résolutions prises.

Pour : (29)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Abstention : (4)

Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

23 . Rapports d'activité 2019

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Prend acte des rapports d'activité 2019

- MARCHES D'APPROVISIONNEMENT FORAINS - SOCIÉTÉ MANDON
- CRÈCHE DES PETITS CHÉRIS - SOCIÉTÉ LA MAISON BLEUE
- EPT PARIS EST MARNE ET BOIS
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET ÉLECTRICITÉ EN ILE DE FRANCE (S.I.G.E.I.F.)
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (S.I.P.P.E.R.E.C.)
- SYNDICAT MIXTE PARIS MÉTROPOLE – FORUM METROPOLITAIN DU GRAND PARIS
- SYNDICAT VELIB AUTOLIB MÉTROPOLE
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL CIMETIÈRE CREMATORIUM VALENTON
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COMMUNES DE LA RÉGION PARISIENNE POUR LE SERVICE FUNÉRAIRE (S.I.F.U.R.E.P.)

24 . Modification du règlement intérieur de l'Ecole Municipale des Arts

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le nouveau règlement intérieur de l'École Municipale des Arts.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

25 . Contrat de prêt d'exposition Les Carnets de Cerise entre la Médiathèque départementale de l'Oise et la Ville de Joinville-le-Pont (Bibliothèque municipale Louis-Aragon)

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet de contrat de prêt de l'exposition « Les Carnets de Cerise » entre la Médiathèque Départementale de l'Oise et la commune de Joinville-le-Pont.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer ce contrat de prêt et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

26 . Convention de prêt Fablab Mallapixels (matériels numériques) entre le Conseil départemental du Val-de-Marne et la ville de Joinville-le-Pont (Bibliothèque municipale Louis-Aragon)

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame

Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet de convention de prêt de matériels numériques du Fablab itinérant « Mallapixels » entre le Conseil départemental du Val-de-Marne et la commune de Joinville-le-Pont.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à signer cette convention de prêt et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

27 . Charte des collections de La Bibli - Bibliothèque municipale Louis-Aragon

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1er : Approuve la Charte des collections de La Bibli – Bibliothèque municipale Louis-Aragon

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

28 . Modification du règlement intérieur de La Bibli - Bibliothèque municipale Louis-Aragon.

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le nouveau règlement intérieur de La Bibli – Bibliothèque municipale Louis-Aragon, ci-annexé.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

29 . Tarif abonnement à La Bibli-Bibliothèque municipale Louis-Aragon pour les usagers non-joinvillais

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve les nouveaux tarifs de La Bibli suivants, applicables à compter du 1^{er} janvier 2021:

	Nouveau tarif	Ancien tarif
Tarif pour usager joinvillais et partenaires (abonnement annuel)	Gratuit	Gratuit
Tarif pour usager non joinvillais (abonnement annuel)	25,80 €	25,76 €
Carte de bibliothèque perdue	Gratuit	4,02€

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122- 17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

30 . Marchés forains : actualisation des tarifs afférents aux droits de place et autres tarifs et de certaines redevances versées par le délégataire à la Ville

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve les nouveaux tarifs journaliers afférents aux droits de place et autres droits (gardiennage et animation), arrêtés sur proposition de la société MANDON et faisant ressortir une hausse de + 1,5 % par rapport aux mêmes tarifs approuvés par le Conseil municipal du 17 décembre 2019.

Les tarifs journaliers afférents aux droits de place et autres droits seront donc les suivants au 1^{er} janvier 2021 :

	Abonné	Non abonné
Sous bâche, le ml	2,24	2,24
A découvert, le ml	1,38	1,38
Catégorie 1 (poissonnier, fruits et légumes), le ml	2,12	2,12
Catégorie 2 (autres commerces alimentaires), le ml	1,64	1,64
Catégories 3 (commerces non alimentaires), le ml	1,06	1,06
Place d'angle, la journée	1,15	1,15
Raccordement électrique, la journée	1,38	1,38
Non abonné, le ml		0,47
Gardiennage, véhicule	0,94	9,94
Droit d'animation, la journée	2,14	2,14

Article 2 : Approuve l'actualisation de la redevance fixe d'exploitation proposée par la société MANDON qui s'élève, après actualisation (+ 1,5%), à 4 286,11 € HT pour l'année 2021 soit 5 143,33 € TTC.

Article 3 : Approuve l'actualisation de la redevance d'occupation du domaine public proposée par la société MANDON qui s'élève, après actualisation (+ 1,5%), à 1 607,29 € pour l'année 2021.

Article 4 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

31 . Ouvertures dominicales des commerces en 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Donne un avis favorable à la proposition de Monsieur le Maire d'autoriser, par arrêté, les commerces de détail à déroger 12 dimanches par an à l'obligation de repos dominical avec les contreparties prévues par le code du travail pour les salariés concernés.

Article 2 : Donne un avis favorable au calendrier suivant pour les commerces de détail autres que l'automobile :

- les dimanches 10 et 17 janvier 2021
- le dimanche 14 février 2021
- le dimanche 30 mai 2021
- les dimanches 20 et 27 juin 2021
- les dimanches 14 et 28 novembre 2021
- les dimanches 5, 12, 19 et 26 décembre 2021

Article 3 : Donne un avis favorable au calendrier suivant pour les commerces de détail automobile :

- le dimanche 17 janvier 2021
- les dimanches 14 mars et 21 mars 2021
- les dimanches 13 et 20 juin 2021
- les dimanches 12 et 19 septembre 2021
- les dimanches 17 et 24 octobre 2021
- les dimanches 14 et 21 novembre 2021
- le dimanche 12 décembre 2021

Article 4 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

32 . Rapport sur la Dotation de Solidarité Urbaine 2019

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1er : Prend acte des actions menées en matière de développement social urbain par la ville entreprises en 2019.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

33 . Conventions-cadres pour la mutualisation de travaux visant à la pose d'ouvrages de communications électroniques conjointement à des travaux sur le réseau public de distribution d'électricité

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1er : Approuve les projets de conventions-cadres pour la mutualisation de travaux visant à la pose d'ouvrages de communications électroniques conjointement à des travaux sur le réseau public de distribution d'électricité d'ENEDIS.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer les deux conventions-cadres pour la mutualisation de travaux visant à la pose d'ouvrages de communications électroniques conjointement à des travaux sur le réseau public de distribution d'électricité avec la société ENEDIS et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

34 . Déplafonnement des possibilités d'alimentation du Compte épargne-temps en 2020

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1er : Décide qu'en 2020, les plafonds limitant le nombre de jours pouvant être épargnés en fonction du solde du compte épargne-temps sont levés et confirme la possibilité d'avoir jusqu'à 70 jours sur son compte épargne-temps.

Article 2 : Précise que ces deux règles ne sont valables que pour l'année 2020 et les jours épargnés au titre de l'année 2020.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

35 . Mandat donné au CIG de la Petite couronne pour la mise en concurrence de l'assurance statutaire

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1er : Décide de s'associer à la mise en concurrence organisée par le CIG de la petite couronne en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance à adhésion facultative couvrant les garanties des risques financiers découlant de la protection des fonctionnaires et agents publics pour les années 2022 à 2025.

Article 2 : Décide de solliciter, dans ce cadre, l'étude des garanties suivantes pour les agents affiliés à la CNRACL : décès, accident de service, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maternité, paternité, adoption, disponibilité d'office, invalidité, et pour les agents publics non affiliés à la CNRACL : accident de service, maladie professionnelle, maladie ordinaire, maladie grave, maternité, paternité et adoption.

Article 3 : Précise que la décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Article 4 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

36 . Tableau des effectifs et mise à disposition d'un agent

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Décide d'adopter le tableau des effectifs en annexe 1 à la présente délibération et précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sur ces emplois sont inscrits au budget de la collectivité.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Monsieur Olivier DOSNE quitte la salle. Monsieur Francis SELLAM prend la présidence de la séance.

37 . Obtention de la protection fonctionnelle pour Monsieur Olivier DOSNE

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Accorde la protection fonctionnelle à M. Olivier DOSNE estimant qu'il a été mis en cause par des propos diffamatoires tenus à son encontre de la part de Monsieur Tony Renucci.

Article 2 : Autorise le financement par le budget communal de l'ensemble des frais d'avocat, d'huissier et de justice, notamment les consignations à déposer, devant être engagés par M. Olivier DOSNE pour mener les actions nécessaires à sa défense. Ces actions peuvent notamment consister en une plainte avec constitution de partie civile, une citation directe à comparaître, et donner lieu aux requêtes et notifications prévues par la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique.

Pour : (24)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (9)

Madame Hélène DANESI (EELV Joinville Autrement), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Monsieur Olivier DOSNE reprend la présidence de la séance.

38 . Compte-rendu de la délégation au Maire au titre du L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire ou le cas échéant par l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou par l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du code précité, dans le cadre de l'article L.2122-22 du même code et en vertu de la délégation d'attribution accordée par la délibération n°6 du 4 juillet 2020.

39 . Approbation du contrat relatif aux copies internes professionnelles d'œuvres protégées avec le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC)

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Carine HAHN donne procuration à Madame Laura MANACH, Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Maxime OUANOUNOU

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet de contrat relatif aux copies internes professionnelles d'œuvres protégées.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer ce contrat avec le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

QUESTIONS ORALES

Question n°1 de Monsieur Maxence GEORGEAUD - Groupe JAJI

Vous n'êtes pas sans savoir que la situation sanitaire a des conséquences néfastes notamment auprès des enfants. Cette situation l'est d'autant plus que de nombreux enfants n'ont pas pu bénéficier de séances de natation compte tenu du premier et du second confinement. Ainsi, un enfant qui était en grande section l'an dernier pendant le premier confinement, puis en CP pendant le 2e confinement est susceptible de n'avoir bénéficié d'aucune séance de natation.

Pourtant, chaque année, des noyades d'enfants sont à déplorer au niveau national. Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences.

Nous souhaiterions donc savoir ce qui est prévu par la ville pour pallier la suppression des séances de natation qui peut impacter de nombreux enfants.

Notre question est donc la suivante : Madame la Maire adjointe, qu'avez-vous prévu pour pallier la suppression des séances de natation qui peut impacter de nombreux enfants ?

Réponse de Madame Virginie TOLLARD

Nous partageons la nécessaire ambition de participer à l'apprentissage de la nage pour les écoliers Joinvillais. Je suis bien placée pour en parler. C'est une nécessité absolue pour faire face aux trop nombreuses noyades, dont vous parliez, constatées dans notre pays chaque année.

Nous avons conscience que la situation épidémique a eu un impact néfaste sur les apprentissages en général d'ailleurs, pas que de la natation mais notamment de la natation, lié aux protocoles sanitaires stricts et aux fermetures des bassins, qui ont imposé ces restrictions de certaines séances de natation.

Tous les élèves n'ont pas été impactés par ces contraintes. Depuis septembre, les élèves ont repris normalement et depuis le 2 novembre, date du reconfinement, ils nagent une séance sur deux.

J'en profite pour vous dire que les deux collèges mutualisent leurs moyens pour emmener les élèves qui n'ont pas atteint la compétence « savoir nager » dont vous parliez, en 6ème, au collège, de 10 à 24 séances en fonction de leur niveau. On peut se féliciter de cette entente entre ces deux chefs d'établissement de notre ville.

De plus, je tiens à rajouter que dans le cadre de nos compétences pour la ville de Joinville-le-Pont, nous proposerons lors du prochain conseil municipal l'accès à la piscine municipale de Nogent aux tarifs nogentais pour les joinvillais. C'est un effort financier important pour notre ville mais cela permettra, notamment pour les foyers les plus modestes, d'accéder à un bassin de natation en extérieur ou en intérieur à un prix raisonnable.

Dans la limite de nos compétences, vous pouvez compter sur la mobilisation de la Ville de Joinville-le-Pont pour différentes choses notamment le « savoir nager ».

Question n°2 de Monsieur Maxence GEORGEAUD - Groupe JAJI

La crise sanitaire liée au covid19 frappe notre pays de plein fouet, avec un impact humain et financier considérable pour notre pays.

Notre ville n'est pas épargnée : de nombreux commerçants ont dû fermer leurs portes pendant les deux confinements, des cas positifs ont été détectés parmi les personnels et élèves des écoles et nous déplorons aussi malheureusement la perte de certains de nos proches.

Toutefois, nous ne disposons pas de données claires de l'impact humain du covid19 sur notre ville, notamment dans les établissements scolaires.

Notre question est la suivante : Monsieur le Maire, pourriez-vous nous adresser un bilan complet à date de l'impact humain du covid19 sur notre ville ?

Réponse de Monsieur Olivier DOSNE

Monsieur le conseiller municipal,

La ville de Joinville-le-Pont, comme l'ensemble des communes françaises est évidemment très touchée par cette terrible épidémie de Covid-19. Nous avons aussi une pensée émue pour tous les Joinvillais et Joinvillaises décédés et nous adressons nos chaleureuses pensées à celles et ceux qui combattent aujourd'hui cette maladie.

L'ARS a décidé de ne pas communiquer des chiffres de mortalité au niveau communal et se contente de communiquer au niveau départemental. Suite à votre question, nous avons renouvelé notre demande auprès de l'ARS Île-de-France pour connaître plus précisément la mortalité dans notre commune mais nous n'avons pas encore de retour à cette date.

Néanmoins, je souhaite vous faire part d'une étude publiée en juillet dernier par l'Observatoire Régional de la Santé qui a étudié la surmortalité durant l'épidémie de Covid-19 dans les communes et intercommunalités. Cette étude indique un rapport de moins de 1,25 entre le nombre de décès domiciliés recensés en mars/avril 2020 et en moyenne en mars/avril des années 2015 à 2019 pour la commune de Joinville-le-Pont.

Comparativement à d'autres communes, la ville de Joinville-le-Pont a donc été moins touchée que d'autres collectivités.

Concernant les écoles, nous n'avons pas de données chiffrées, bien évidemment, mais nous avons eu très peu de cas. Rappelez-vous, nous avons fait un dépistage et nous avons anticipé quelques cas.

Cela est une satisfaction pour la municipalité, les parents, les enfants, les familles qui ont contribué aussi, dans leurs efforts personnels et aussi, en accentuant pour la municipalité le nettoyage des écoles, la distribution des masques et l'organisation des différents groupes scolaires, à gagner quelque peu cette victoire contre le Covid mais restons attentifs.

Question n°3 de Monsieur Tony RENUCCI - Groupe JAJI

Lors de son allocution télévisée du 24 novembre 2020, le Président de la République a annoncé que la France allait bénéficier à hauteur de son poids démographique d'une partie des 270 millions de doses de vaccins contre le covid-19 commandées par l'Union européenne.

La campagne de vaccination concernerait en priorité les personnes les plus âgées et celles souffrant de comorbidités.

Certaines zones d'incertitude demeurent néanmoins dans la mesure où la stratégie vaccinale repose sur des vaccins différents qui n'arriveront pas tous en même temps.

Notre question est la suivante : Monsieur le Maire, pourriez-vous nous préciser si la Ville a commencé à travailler sur un plan de vaccination, avec des modalités et un calendrier définis ?

Réponse de Monsieur Olivier DOSNE

Monsieur le conseiller municipal, Monsieur Renucci,

La stratégie vaccinale est définie par le Gouvernement et en particulier par le ministre des Solidarités et de la Santé.

Le 30 novembre, la Haute autorité de santé (HAS) a émis des recommandations en vue d'établir la stratégie vaccinale. Elle identifie ainsi cinq phases de vaccination, selon les types de publics :

- La phase 1 qui va démarrer prochainement suivie de 2 et 3 qui permettront la vaccination de l'ensemble des personnes à risque de forme grave, avec pour objectif de réduire les hospitalisations et les décès, ainsi que les personnes fortement exposées au virus. J'étais, il n'y a pas plus tard que 2 heures en conversation avec Monsieur Eric Véchard, Directeur de l'ARS départementale qui m'expliquait que la première phase serait uniquement destinée aux EHPAD et éventuellement aux personnels des EHPAD et en relation avec aussi les pharmacies d'officine en charge de ces EHPAD pour les EHPAD n'ayant pas de pharmacie à usage interne. Se profilent, pour nous, les difficultés de stockage et d'approvisionnement et la stratégie vaccinale mais il est bien évident que l'ARS nous accompagnera.
- Les phases 4 et 5 permettront d'ouvrir largement la vaccination aux plus de 18 ans sans comorbidités.

Lors de la première phase de vaccination, le seul vaccin disponible sera le vaccin BioNTech/Pfizer, qui doit être stocké à -80°C. Il peut être ensuite conservé entre 2 et 8°C durant cinq jours maximum et avant toute injection, il faudra le sortir 20 minutes pour arriver à obtenir cette température.

Cela nécessite donc des circuits logistiques spécifiques. A ce soir, Pfizer n'a encore pas l'homologation sur le territoire national, je crois que c'est demain matin, et entre temps d'autres vaccins sortiront.

Aujourd'hui, le ministère des Solidarités et de la Santé indique un parcours vaccinal confiant la vaccination aux Etablissements hospitaliers et aux pharmacies référentes des établissements accueillant des personnes âgées.

Pour l'heure, nous n'avons reçu aucune demande de la Préfecture du Val-de-Marne pour mobiliser les services municipaux dans le cadre de la campagne plus large des phases 4 et 5 destinées à l'ensemble des français âgés de plus de 18 ans. Je voulais vous faire part aussi d'une réunion qui a eu lieu en préfecture, hier, qui a regroupé le Président du conseil de l'ordre des pharmaciens, Monsieur Olivier Capitanio, le Maire de Maisons-Alfort, vous aviez plusieurs personnalités et élus autour du préfet afin de définir et pour l'instant, il n'a pas été envisagé du tout, j'étais encore à la région pendant deux jours, de vaccination au sein des villes et au sein des mairies mais bien évidemment dans la suite de ma réponse, la ville de Joinville-le-Pont sera facilitatrice et proposera s'il le faut une vaccination globale. Encore faut-il que nous ayons les personnels dédiés extérieurs ou locaux qui acceptent de se regrouper sur une vaccination. Aujourd'hui cela existe déjà dans le cadre de tests sur certaines communes et encore c'est très très peu de communes quand je fais le tour des communes qui sont autour de nous.

La difficulté, nous la voyons bien, ce sera surtout le stockage, aujourd'hui et puis la prise de responsabilité. Je souhaite rappeler à tous, puisqu'aujourd'hui le vaccin annoncé dans les prochains jours ne fait pas complètement l'unanimité et la prise de responsabilité par les collectivités sera aussi à débattre puisqu'injecter, si la collectivité doit injecter, elle sera responsable de l'injection. Déjà dans nos professions, si je peux parler de la mienne, c'est compliqué mais je serai aussi attentif à la responsabilité générale de la commune.

Vous pouvez être assuré de la pleine mobilisation de la ville de Joinville-le-Pont et de nos excellentes relations autour de l'ARS, du centre territorial de santé CPTS dont je fais partie avec plusieurs professionnels de santé de Joinville qui sont des médecins, des infirmiers, des laborantins et ainsi que tout ceux qui tournent autour du S.A.M.I commun à Joinville et à Saint-Maur, nous nous réunissons trois ou quatre fois par an et nous définissons la politique stratégique des tests et aussi peut-être de la vaccination, si on veut nous la confier.

Question n°4 de Monsieur Tony RENUCCI – Groupe JAJI

Nous constatons une recrudescence de véhicules qui stationnent illégalement sur la piste cyclable des Guinguettes au niveau du Quai Gabriel Péri.

Ce phénomène empoisonne les riverains, promeneurs et cyclistes, qui se baladent au niveau du quai Gabriel Péri.

Notre question est la suivante : Monsieur le Maire adjoint délégué à la Police Municipale et Ville numérique, que prévoyez-vous pour faire respecter la réglementation sur la piste cyclable du Quai Gabriel Péri ?

Réponse de Monsieur Stephan SILVESTRE

La Police Municipale fait respecter les règles de stationnement sur le quai Gabriel Péri, comme sur tous les autres axes de la commune. A ce jour, nous n'avons pas observé de criticité particulière sur cette section. Toutefois, les agents font les verbalisations habituelles quand ils constatent. Si vous constatez des véhicules mal placés, n'hésitez pas à les signaler, à aller vous-même à la police municipale et ils viendront intervenir.

Pour répondre à votre question, le Maire a évoqué tout à l'heure un plan de déploiement de 33 caméras l'année prochaine sur la voie République, sachez qu'il y en aura deux, trois même sur ce tronçon qui aideront aux contrôles de stationnement sur cette portion du quai.

* * *
*

Question n°5 de Madame Philippe PLATON – Groupe Nouvel Horizon

Monsieur le Maire,

Dans votre programme électoral, vous promettiez, je cite, de « permettre aux Joinvillais de se baigner dans la Marne dès 2024 ».

C'est un projet que nous soutenons à plusieurs titres.

D'abord parce que, en dépit de l'interdiction qui reste en vigueur, de nombreux jeunes, qu'ils soient parisiens ou riverains de la Marne, Joinvillais pour certains, se baignent déjà dans la rivière, parfois en groupes nombreux, et se mettent en danger en l'absence de toute surveillance ou infrastructures de sécurité. Plusieurs, trop nombreux, y ont hélas perdu la vie ces dernières années. La création de sites de baignade en nombre suffisant semble donc indispensable pour assurer leur sécurité.

D'autre part, en complétant son offre de loisirs nautiques, l'installation d'un site de baignade permettrait à Joinville-le-Pont de rester fidèle à son histoire et à son caractère si particulier. L'animation de nos berges attirait autrefois les parisiens autour des guinguettes et du canotage, mais aussi de la baignade.

Fort heureusement les moyens mis en œuvre par le Territoire Paris Est Marne et Bois permettent d'espérer que les conditions sanitaires d'une ré-autorisation de la baignade seront réunies à l'horizon de 2024.

Toutefois, pour que ce projet voie le jour il est nécessaire de faire acte de candidature auprès des services de l'Etat en s'appuyant sur un document détaillé, appelé "profil de baignade". Le syndicat Marne Vive a lancé un appel d'offres pour identifier un prestataire à même d'accompagner les villes candidates dans l'élaboration de ce document. Or le projet d'étude communiqué l'été dernier n'évoque comme villes candidates que les communes de Chelles, Gournay, Nogent, Champigny, Saint-Maur et Saint-Maurice.

Ma question est donc la suivante : Joinville-le-Pont a-t-elle à ce jour formellement fait acte de candidature pour ouvrir un site de baignade ? Dans le cas contraire, quel est le délai pour soumettre les candidatures et notre ville sera-t-elle en mesure de le respecter afin de tenir votre promesse aux Joinvillais ?

Réponse de Monsieur Olivier DOSNE

Monsieur le conseiller municipal, Monsieur Platon,

Je vous remercie pour cette question. Je le dis avec sans passion, nous souhaitons tous nous rebaaigner dans la Marne et les projets, que nous avons vus lors des dernières élections municipales, notamment de piscine sont déjà bien loin, puisqu'il est évident pour nous aujourd'hui que cet axe de la Marne, cette plage historique doit faire l'objet de toutes nos attentions.

Ces attentions, elles ont commencé il y a quand même plusieurs années par un travail qui a été effectué sur l'assainissement au niveau de la commune. Et c'est vrai que si vous remerciez l'EPT et, je me permets de vous remercier pour cela, l'EPT est intervenu à notre demande sur l'île Fanac, après être intervenu sur d'autres quartiers avant les transferts de compétence et après les transferts de compétence. Mais nous avons aussi, pour rappel, permis le traitement des eaux qui arrivaient du centre de Vincennes, du champ de course, qui déversait ces eaux sous le pont de Joinville.

C'est un travail de longue haleine et effectivement aujourd'hui nous n'avons plus qu'à traiter les eaux noires, ce que nous allons faire prochainement, du Port de Joinville, nous allons travailler avec les habitants de ce port pour traiter leurs déchets, leurs eaux usées.

Pourquoi Joinville n'avait pas été retenue lors des dernières années, tout simplement parce que l'analyse avait montré un taux de escherichia coli, je crois à l'époque, qui n'était pas compatible avec la baignade alors pourquoi c'est arrivé à Joinville ? Ce n'est pas arrivé à Nogent, ce n'est pas arrivé ailleurs. Bon, on peut comprendre qu'avec l'île Fanac et avec des rejets de fosses septiques, ce n'était peut-être pas la bonne époque pour faire ces tests.

Aujourd'hui, nous sommes plus confiants. Nous travaillons pour une Marne apaisée et propre. Nous allons donc travailler et candidater très prochainement à nouveau pour une baignade au niveau du port de Joinville auprès du Syndicat Marne Vive. Simplement la candidature est annoncée et il est prévu de leur remettre dans les prochaines semaines.

Vous pouvez compter sur notre plein engagement sur ce sujet et je suis heureux ce soir de voir que vous vous attachez à cette histoire de Joinville, à cette histoire de guinguette, à cette histoire de baignade et qui nous paraît logique. Cela nécessitera aussi une reprise de travaux, je pense, assez importante au niveau du port pour pouvoir gérer cette baignade.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

Le MAIRE de Joinville-le-Pont

Olivier DOSNE



